

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Demande d'examen au cas par cas pour la déclaration de projet de création d'hébergements touristiques

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Provost

Prénom Patrick

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Mairie de Saint François Longchamp

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

200007227000016

Forme juridique

Collectivité territoriale commune

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique 6.	Route d'accès d'une longueur d'environ 500 mètres avec création d'un tunnel
Rubrique 39.	Travaux sur une surface de plancher de 27 628m ²
Rubrique 41.	Parkings souterrains de 431 places
Rubrique 43.	Superficie de la piste inférieure à 4 hectares

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet de développement touristique prévoit :

- La construction de résidences touristiques sur une surface de plancher (SP) de 27 628m²
- La construction de parkings souterrains
- La création d'un accès routier et cheminement piéton
- Le reprofilage de la piste verte

4.2 Objectifs du projet

Cette opération a pour principal objectif de renforcer le parc d'hébergements touristiques de la station, à la fois pour satisfaire la demande de la clientèle, mais aussi pour atteindre un équilibre de fonctionnement nécessitant un parc d'environ 13 500 lits.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Phase 1 : Aménagement de la première tranche de la voie de desserte et réaménagement de la piste retour skieurs (juin à octobre 2017)

Phase 2 : Construction de la résidence B1 et de la résidence hôtelière 4*, construction de trois chalets en aval et aménagement de la risberme le long de la voie de desserte (avril 2018 et novembre 2019)

Phase 3 : Aménagement de la deuxième tranche de la voie de desserte, construction des six chalets restants en aval et de la 1ère résidence en copropriété gérée, dévoiement provisoire du Talweg avant terrassements du B4 durant le mois d'août ou septembre pour profiter de l'été (avril 2019 à novembre 2020)

Phase 4 : Construction de la Résidence de Tourisme 3* (ou Club Vacances) , Rétablissement du Talweg définitif et du bassin de dissipation après les remblais du B4 et avant les terrassements des chalets C10 à C18 (avril 2020 à novembre 2021)

Phase 5: Construction de la 2ème Résidence en Copropriété et des 9 chalets en amont et Aménagement d'une piste carrossable en été, aménagement et plantation du talweg définitif dévoyé et du bassin de dissipation (avril 2021 à novembre 2022)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Exploitation principale lors de la saison d'hiver

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager
Permis de construire
Dossiers loi sur l'eau déclaratif

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de plancher: 27 628	m ²
5 bâtiments	
18 chalets	
2201 lits	
Altitude la plus basse : 1600	m
Altitude la plus haute : 1680	m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Secteur de la Lauzière
73130 Saint François Longchamp

Coordonnées géographiques¹

Long. 06° 21' 56" E Lat. 45° 25' 10" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Saint François Longchamp

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se trouve dans la ZNIEFF de type 2 n°7312 « Massifs de la Lauzière et du Grand Arc ». Ce grand site (23 405 ha) se démarque par une flore et une faune de montagne très riches (associées au grand développement des landes à Rhododendron, des brousses à Aulne vert et des landes sommitales; il compte en outre plusieurs zones humides de grand intérêt) et un intérêt paysager (entité bien individualisée).
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En 2008, des milieux humides ont été observés sur le secteur. Des inventaires réalisés en mai 2017 ont permis de préciser la surface de ces 2 zones. Environ 1500 m ² des zones humides vont être impactées ce qui est soumis à un dossier déclaratif.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un site d'importance communautaire n°FR8202003 « Massif de la Lauzière » est situé à plus de 2 km de la zone de projet
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les volumes sont prévues par les autorisations délivrées à la commune (captage AEP).
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les points relatifs aux impacts sur les cours d'eau, principaux enjeux de la zone, seront précisés dans le cadre des dossiers de demande d'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau (Cabinet UGUET missionné à ce jour).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est compris dans un espace référencé comme "agricole" mais non utilisé à ce jour (donnée communale).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risques torrentiels et risques de glissements de terrain Des expertises géotechnique et hydrogéologique ont été menées conjointement au dossier UTN de manière à préciser les aménagements nécessaires à la bonne conduite du projet. (voir dossier UTN en annexe)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En période de travaux, des déplacements d'engins. En période d'exploitation, augmentation de la fréquentation et donc des déplacements sur le secteur de la Lauzière.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En période de travaux, du bruit pourra être causé par les engins de chantier en journée. En période d'exploitation, les effets seront moindres.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En période de chantier, le passage des engins pourra engendrer de légères vibrations.</p> <p>Pas de nuisances en phase d'exploitation.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Des candélabres sont prévus. Des préconisations sont données pour un éclairage vers le bas.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les bâtiments seront reliés aux réseaux Eaux Usées et Eaux pluviales de la commune.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les bâtiments seront reliés aux réseaux Eaux Usées et Eaux pluviales de la commune.</p> <p>Ces effluents seront gérés par la STEP de Notre Dame de Cruet inaugurée récemment.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est en continuité de l'urbanisation existante. A noter qu'une luge sur rail 4 saisons a été inaugurée en 2016 en bordure de la zone d'étude. Un travail d'intégration architectural a été mené dans le cadre de l'UTN autorisée en 2011 et ces éléments sont repris pour la définition des plans du Permis de Construire. Les effets sur le paysage sont donc qualifiés de faibles.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet a fait l'objet d'une réduction de ces emprises (37 000m² de SHON à 27 000m² de SP).

Les enjeux principaux concernent le volet eau, les impacts et mesures associées seront précisées dans le cadre de dossiers déclaratifs au titre de la loi sur l'eau.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les enjeux principaux portent sur le volet eau.

Une évaluation environnementale est prévue dans le cadre de la rédaction des dossiers loi sur l'eau. Aussi, l'étude d'impact ne semble pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Notice complémentaire 17TEC0265-A de mai 2017 "Demande d'examen au cas par cas pour la déclaration de projet de création d'hébergements touristiques sur le secteur de la Lauzière"
En annexe de cette notice : PRESENTATION DU PROJET PAR AKTIS
ACCESSIBILITE, MODIFICATION - COMPLEMENT N 2 PAR AKTIS
COMPLEMENT AU DOSSIER DU 19 JANVIER 2017 PAR AKTIS
LISTES DES ESPECES FLORISTIQUES RELEVÉES EN 2008 DANS LE CADRE DE L'UTN
LISTE DES ESPECES FLORISTIQUES RELEVÉES EN 2017
DOSSIER UTN
ARRETE UTN

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

SAINT FRANCOIS LONGCHAMP

le,

07 JUIN 2017

Signature

Le Maire : M. Patrick PROVOST



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus